



APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

Sélection d'un consultant individuel chargé de réaliser une cartographie des acteurs non étatiques/informels dans le Secteur de la Sécurité

Référence N° ECW/DAGS/DPKRS/ICS/17-05-2023/2/DG

1. La Commission de la CEDEAO souhaite affecter une partie de son budget au financement du contrat d'un consultant individuel chargé de réaliser une cartographie des acteurs non étatiques/informels dans les États membres de la CEDEAO.
2. L'objectif général de cette cartographie est d'évaluer l'étendue de la contribution des acteurs non étatiques ou informels du secteur sécuritaire à la paix et à la stabilité en Afrique de l'Ouest, examiner les facteurs connus pour leur poids en faveur ou en défaveur de la paix et de la sécurité, et tirer des leçons pour la CEDEAO et ses gouvernements respectifs. Par conséquent, les services de conseils dans le présent avis ont pour but de déterminer les principaux acquis des acteurs sécuritaires non-étatiques ou informels, ainsi que les défis, les leçons apprises et les perspectives.
3. Durée : La durée de cette consultation est de trois (3) mois.
4. Les fonctions et responsabilités des consultants sont décrites ci-après. Le consultant devra effectuer plusieurs tâches spécifiques dont les suivantes :
 - Identifier et répertorier le nombre d'acteurs non-étatiques ou informels du secteur sécuritaire dans chaque État membre ;
 - Évaluer leur statut juridique et établir s'ils sont enregistrés ou ne le sont pas ;
 - Déterminer s'ils contribuent à la paix et à la sécurité des États ou s'ils constituent des menaces en soi ;
 - Évaluer la propriété de ces acteurs de sécurité non étatiques ou informels ;
 - Évaluer leur collaboration avec les acteurs de l'État ;
 - Déterminer s'ils sont autorisés à porter des armes ou ne le sont pas ;
 - Vérifier s'il existe une politique gouvernementale qui les réglemente ;
 - Définir le mode et/ou la portée de leurs opérations ;
 - Caractériser la perception/l'opinion des citoyens sur leur existence/fonction ;
 - Tirer des leçons en vue d'éclairer les politiques.
5. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels ("Consultants") réunissant les conditions requises à manifester leur intérêt à fournir les services. **Les consultants intéressés sont invités à fournir des informations attestant de leurs qualifications et de leur expérience dans le cadre des prestations demandées. Les candidats doivent répondre aux critères ci-dessous :**

Qualifications

- Être titulaire d'un diplôme de Master ou plus, en études de la paix et de la sécurité ou dans tout autre domaine de sciences humaines connexes.

EXPÉRIENCE

- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans les méthodes de recherche et avoir des compétences excellentes et probantes en matière d'analyse et de rédaction de rapports ;
- Avoir une expérience, des connaissances et des compétences solides dans le cadre de la paix et de la sécurité de la CEDEAO (le consultant principal devrait de préférence être un ressortissant de la CEDEAO) ;
- Posséder une expérience, des connaissances et des compétences solides en matière d'approche participative, ainsi que dans d'autres méthodes de recherche qualitatives et quantitatives ;
- Faire preuve d'une expérience dans le travail de recherche sociale, en particulier au niveau international ;
- Il est souhaitable d'avoir mené avec succès des activités similaires ou connexes ;
- Être apte à fournir des résultats de qualité et dans les délais convenus, conformément aux accords du document contractuel qui est juridiquement contraignant.

Connaissances linguistiques

- Le consultant doit savoir écrire et parler couramment les trois (3) langues officielles de la CEDEAO à savoir le français, l'anglais et le portugais.

NB : La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur l'article 117 du Code des marchés de la CEDEAO portant « Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires », qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses en matière de concurrence ou d'exécution d'un contrat. En outre, les candidats sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à l'article 118 du Code des marchés de la CEDEAO.

6. Le recrutement se fera conformément aux critères de *sélection de consultant individuel* énoncés dans les directives relatives aux Consultants. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée sera invité à soumettre une offre technique et financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la division des marchés à l'aide des adresses électroniques indiquées ci-dessous, pendant les heures ouvrables, c'est à dire, **du lundi au vendredi de 9h à 17h00 (GMT +1)**

Email: gdikko@ecowas.int , avec copie à: ikkamara@ecowas.in; carmstrong@ecowas.int;

7. Les manifestations doivent être soumises **au plus tard le lundi 3 Juillet 2023, à 11h00 heure du Nigeria (GMT+1)** avec comme objet « **Recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser une cartographie des acteurs non étatiques/informels dans les États membres de la CEDEAO** » à l'adresse électronique ci-dessous :

Email: gdikko@ecowas.int , avec copie à: ikkamara@ecowas.int; carmstrong@ecowas.int

Commissaire aux Services internes